

LE W SCHTHALDA POST

Nous rêvions de **LIBERTE...**

A l'instar de la mélodie FREEDOM* qui rythme le clip de campagne publicitaire gouvernementale de vaccination de lutte contre la Covid19, c'est bien le mot LIBERTE qui aurait pu être le mot à la mode de ces FETES DE FIN D'ANNEE 2021 ! LIBERTE de se retrouver en famille pour NOEL autour d'une belle table de fête et célébrer la naissance de Jésus Christ. LIBERTE de se souhaiter en musique entre amis -mais sans embrassades- une ANNEE NOUVELLE pleine d'espoir et de paix retrouvée face à la crise sanitaire qui met nos vies entre parenthèses depuis fin 2019. C'était hélas sans compter sur cette 5^{ème} vague qui nous à imposé l'annulation de la fête de Noël de nos aînés 48 heures avant le 4 décembre !

Rétrospectivement, notre village a retrouvé un semblant de LIBERTE durant l'année 2021 avec quelques manifestations qui ont permis la reprise d'activités sportives et culturelles chères à WESTHALTEN. Le jeu de la vache, le traditionnel marché aux puces, une 1^{ère} journée des associations, des ateliers d'apprentissage consacrés à nos aînés -conduite/informatique-, les lundis matins en faveur de l'entretien de nos landes, la marche gourmande d'Halloween, le concert de Noël de l'Echo du Strangenberg,...

L'ensemble des Membres du Conseil Municipal, les Adjoints et le Maire vous souhaitons, un JOYEUX NOEL et une MERVEILLEUSE ANNEE 2022 en espérant qu'elle soit ENFIN emprunte de LIBERTE retrouvée, de petits bonheurs simples dans nos vies de tous les jours au rythme de FREEDOM pour faire face aux défis de demain dans un monde qui se transforme. WESTHALTEN aura besoin de chacun d'entre nous pour se remettre dans la dynamique d'avant, nos restaurateurs, nos commerçants, nos viticulteurs, nos associations n'attendent que cela.

Avec de nouveaux projets en réflexion durant l'année à venir pour les habitants de notre village comme les Jardins Partagés, la 1^o Journée Citoyenne et espérons-le la reprise de notre incontournable et conviviale ESELFASCHT-FETE de l'ANE. Historiquement, nous avons su tourner à notre avantage le sobriquet qui nous affuble de "Waschthaler Esel"**, alors soyons têtus pour aller de l'avant et réussir à mener à bien tous nos projets **TOUS ENSEMBLE !**

* traduction de l'anglais : LIBERTE / Chanson de l'artiste Pharrell Williams

** traduction de l'alsacien : les ânes de Westhalten /

Lié au fait que les vigneronns utilisaient l'âne dans leurs travaux viticoles



JOYEUSES FETES

prenez bien soin de vous tous !



Sommaire :

- Les Vœux du Maire p 1
- Maisons fleuries-Recensement-Radar p 2
- Ateliers déco – Hôtel Spa Bollenberg p 3
- AVN – ASVN – Sophrologie hypnose p 4
- Collision gibier – Forêt communale p 5
- Le coin des gourmands p 6
- Etat civil 2020 - 2021 p 7 – p 8



MAISONS FLEURIES 2021



Nous rappelons que, depuis cette année, la reconnaissance des Maisons Fleuries tient compte du fleurissement estival mais également des efforts fournis en matière de décoration de **Pâques** et de **NOËL** ! Après le passage en Avril 2021 pour apprécier vos décorations de Pâques, puis un passage en Août 2021 pour visualiser votre fleurissement estival, la commission embellissement prévoit

un passage entre le **15 et le 31 décembre 2021** pour admirer vos **décorations de Noël**.

Ces dernières sont susceptibles d'être prises en photo !

L'ensemble de l'équipe municipale vous remercie pour votre implication active dans l'embellissement de notre commune !



La campagne de recensement se déroulera du 20 janvier jusqu'au 26 février 2022.

Comment ça marche ?

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez habitants pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs **identifiants de connexion** au site **Le-recensement-et-moi.fr**. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.



Acte civique obligatoire

A quoi ça sert ?

Grâce aux données collectées les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française - Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes - De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité - La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

RADAR PEDAGOGIQUE

Vous l'avez peut-être vous-même noté, **nous constatons régulièrement des vitesses excessives sur certaines voies de notre village**, notamment sur les axes principaux que sont la rue de Rouffach, la rue de Soultzmatt et la rue Saint-Blaise. Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas de « fous du volant », mais surtout de conducteurs distraits, qui n'ont pas conscience de **rouler trop vite**.



C'est pourquoi, dans le cadre d'un dispositif soutenu par le Conseil Départemental du Haut-Rhin, **un radar pédagogique sera mis en place dans notre commune au mois de janvier**. Disposé tour à tour sur les axes principaux pour une durée d'un mois, il permettra aux usagers de **prendre conscience de leur vitesse, et ainsi de modifier leur comportement**.

Nous sommes persuadés que ce dispositif à but pédagogique recevra un bon accueil de la part des habitants, et qu'il contribuera à **plus de sécurité sur nos routes pour nos citoyens**.



DECORATIONS de NOEL



Les décorations de fêtes 2020 s'étaient parées de ROUGE,
cette année le NOEL 2021 s'est habillé de BLANC & ARGENT.

C'est avec l'aide de quelques habitants parents d'élèves sous la houlette de notre ATSEM Denise, du Club de Rencontre sous la présidence de Madame MULLER et de la Commission décoration-embellissement du Conseil Municipal, qu'ont été confectionnés des sapins et étoiles en bois. Nous avons pu transformer des palettes usagées en sapins pour une déco **ÉCOLOGIQUE** qui agrémente çà et là les rues du village. Et notre menuisier local Eric BOEGLIN a su répondre techniquement à notre idée de décoration de fenêtres de la mairie façon ombres chinoises.



REJOIGNEZ-NOUS AUX
ATELIERS DECO



Rendez-vous début 2022 à tous les bricoleurs bénévoles qui souhaitent consacrer un peu de leur temps et laisser libre cours à leur créativité pour les DECORATIONS de PAQUES

Déposez le coupon ci-dessous en Mairie - d'avance MERCI

Je souhaite participer aux ateliers déco de Westhalten

Prénom - NOM : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____

Disponibilité (cocher SVP) : mercredi après-midi samedi après-midi

S'offrir une parenthèse relaxante loin du quotidien stressant, c'est la promesse du **SPA DE LA COLLINE A L'HOTEL DU BOLLENBERG**, un établissement familial de charme dédié au bien-être à deux pas de chez vous...

Le Spa, l'alchimie parfaite entre beauté, santé et bien-être

L'excellence de nos prestations, assurées par une équipe de professionnelle, est au service de votre corps et de votre esprit. Soins et Modelages, cabine de soin duo, baignoire balnéothérapie avec Soins et Modelages aux senteurs gourmande de raisin avec la marque prestige Vinésime.

Tout a été pensé pour un confort absolu permettant une relaxation profonde dans une ambiance zen et feutrée.

- ~ Bassin intérieur chauffé aux larges baies vitrées avec jets d'eau et buses de massage
- ~ Sauna Finlandais 80° ~ Hammam aux senteurs d'eucalyptus 40°
- ~ Cabine Physiotherm ~ Grotte à sel avec lits de flottaison chauffants
- ~ Espace « Quiétude » nouveauté imaginée pour votre tranquillité
- ~ Jacuzzi extérieur 37° avec vue sur le vignoble et la plaine d'Alsace
- ~ Piscine extérieure chauffée pour la saison estivale avec transats dans un parc arboré



Profiter du Spa sans séjourner à l'Hôtel, c'est possible ! Le temps de quelques heures, d'une journée DAY SPA, avec le déjeuner ou le dîner au Restaurant "Côté plaine", avec ou sans soins. Découvrez notre carte des Formules Spa & Soins.

Comment réserver ? contactez-nous au 03.89.49.62.47 ou par mail : spa@hoteldubollenberg.com

OFFRE HABITANTS DE WESTHALTEN

Bénéficiez de 10% de remise sur toutes les prestations du Spa* sur présentation d'un justificatif de résidence à Westhalten (* Offre permanente valable sur toutes les formules et soins du Spa, hors extras, Non cumulable avec d'autres offres promotionnelles – Remise valable sur notre boutique en ligne pour offrir des bons cadeaux, code promotion à demander par mail)



Crémation des sapins

Le samedi 8 janvier 2022,

l'association des **Attelages de la Vallée Noble** vous donne rendez-vous pour la **5e Crémation des sapins**, à partir de **16h30** sur le **parking du cimetière de Westhalten**.

Les sapins de Westhalten seront ramassés le jour même dans l'après-midi. Nous invitons les habitants du village à **les sortir avant midi**. Les habitants des villages alentours pourront venir les déposer sur place le jour même à partir de 16h30.

La convivialité et la bonne humeur seront également au rendez-vous ; l'occasion de se retrouver autour des bûches finlandaises (qui serviront de chauffage naturel et économique), en dégustant un **vin chaud** pour les parents, et un **bon chocolat chaud** pour les enfants. D'autres boissons seront disponibles à la buvette, ainsi qu'une **petite restauration**.

Contact et renseignements : Justine KRAFFT - 06 71 66 73 47-
ou mail : attelagesvalleenoble@hotmail.com

Marche gourmande d'Halloween

La première marche gourmande de l'AS Vallée Noble s'est déroulée dans une ambiance d'Halloween, mêlant gastronomie, marche, frayeur et épouvante.

Dès la tombée de la nuit, plus de 500 marcheurs, répartis en petits groupes, ont suivi un chemin, balisé par des centaines de citrouilles passant par rues et ruelles de Westhalten, pour rejoindre les 6 lieux de dégustation. Au milieu de toiles d'araignée et autres décors de circonstance, ils ont dégusté une soupe de potirons de circonstance ainsi qu'un foie gras et un fricassé de volaille en appréciant les vins de la Vallée Noble (avec modération). Pour terminer leur périple les marcheurs sont passés dans le tunnel des frissons et de la peur. Petits et grands ont hurlé et tremblé, mêlant frayeurs et fous rires, dans ce décor fantastique où se côtoyaient fantômes, sorcières, revenants et autres personnages effrayants. De l'avis de tous les décors étaient fantastiques, les acteurs et leurs maquillages très réalistes, même les plus téméraires ont eu peur. A la fin de leur parcours gastronomique et « cauchemardesque » les participants ont félicité l'AS Vallée Noble pour leur superbe travail et la qualité de l'organisation.

Les bénévoles de l'ASVN s'estiment satisfaits de ce coup d'essai qui a très vite affiché complet ; Frustrés d'avoir dû refuser du monde, ils envisagent déjà d'améliorer les futures éditions.

Séverine WALTER, SOPHROLOGUE ET PRATICIENNE EN HYPNOSE



Ayant expérimenté la sophrologie à titre personnel et convaincue par ses bienfaits, j'ai entrepris de devenir **Sophrologue** et **Praticienne en Hypnose** afin de vous accompagner dans la recherche d'un mieux-être et de développement personnel.

Vous pouvez venir me voir si vous souhaitez mieux **gérer vos émotions**, si vous ressentez du **stress**, de l'**anxiété** ou de la **colère**... pour du **développement personnel**, pour améliorer votre **sommeil**, pour mieux gérer vos **douleurs** et **traumatismes**, pour combattre vos **addictions** (tabac, alcool, ...) ou un **mauvais comportement alimentaire**, pour la **gestion du poids**, pour de la **préparation mentale** pour des examens ou des entretiens. J'anime des ateliers de groupe de sophrologie « **La bulle des émotions** » pour les enfants à partir de 5 ans pour leur permettre de découvrir et mieux gérer leurs émotions et des séances en groupe pour les adultes.

Qui suis-je ?

Je suis Séverine Walter, je suis originaire de Westhalten. Mon cabinet se situe au 12 rue des Vergers à Westhalten. Je suis Sophrologue et Praticienne en Hypnose, spécialisée dans l'accompagnement des enfants à partir de 5 ans, je fais partie du réseau de **La bulle des émotions** et je suis spécialisée dans les **troubles Dys, des Tda/h, des HP**.

N'hésitez pas à me contacter au 07 88 38 26 42 ou swsophrologie@orange.fr
ou à consulter mon **site** : sophrologue-severine-walter.fr



QUE FAIRE APRES UNE COLLISION AVEC UN ANIMAL SAUVAGE

Sur les routes forestières ou de campagne, il n'est pas rare, à la tombée de la nuit, d'apercevoir des animaux sauvages. Mais les **sangliers**, les **biches**, les **chevreuils**, par exemple, sont chaque année à l'origine de nombreux *accidents de la route*. Voici la marche à suivre en cas de collision avec un animal sauvage.

SÉCURISEZ LE LIEU DE L'ACCIDENT

Comme pour tout accident, vous devez d'abord prendre des mesures de sécurité. Si cela vous est possible, **immobilisez votre véhicule** de manière à gêner le moins possible la circulation. Assurez-vous ensuite d'enfiler et de faire passer à vos passagers **les gilets jaunes** qui permettront de vous rendre visibles. Enfin, placez le **triangle de présignalisation** sur la route, en amont de votre voiture, pour avertir les autres automobilistes du danger. Attention ! **Ne vous approchez pas de l'animal percuté**. Il pourrait avoir un comportement agressif et vous blesser.



PRÉVENEZ LES FORCES DE L'ORDRE



Toute collision avec un animal sauvage doit **impérativement être déclarée**.

Alertez la gendarmerie ou le commissariat de police (composer le 17 ou le 112) afin qu'ils puissent constater l'accident et enregistrer votre déposition, dont vous conserverez précieusement le double. Assurez-vous aussi de garder tous **les éléments qui prouvent que vous avez percuté un animal** : témoignages éventuels, photos, poils de la bête sur votre voiture.

QUE FAIRE DE L'ANIMAL ?

Le sort de la bête dépend notamment de son espèce, qui peut être protégée, et de son état. Blessée, elle pourra être envoyée dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage ou abattue. Morte, elle sera laissée sur place ou non. C'est aux forces de l'ordre et au maire de la commune où s'est produit l'accident d'en décider et de solliciter si besoin une société d'équarrissage. Lorsque la collision concerne du grand gibier, un cerf ou un sanglier notamment, vous pouvez être autorisé à emporter le cadavre si vous en faites la demande aux forces de l'ordre.



FAITES LE POINT AVEC VOTRE ASSURANCE

Vous avez **5 jours pour déclarer l'accident à votre assureur**. Celui-ci pourra mandater un expert pour évaluer les dommages et confirmer qu'il s'agit bien d'une collision avec un animal sauvage. Votre prise en charge dépendra ensuite des garanties que vous avez souscrites.

Et si vous êtes blessé ?

Vos **dommages corporels** peuvent être partiellement ou totalement pris en charge lorsque votre assurance automobile comprend une garantie conducteur (**garantie optionnelle**) ou si vous disposez d'une garantie individuelle accident.

Si ce n'est pas le cas ou **si vos frais ne sont que partiellement pris en charge**, vous pouvez faire une **demande d'indemnisation auprès du Fonds de Garantie**.

Ce service public agit sous le contrôle du Ministère des finances, au titre de la solidarité nationale. Vous avez 3 ans pour réaliser cette démarche. N'hésitez pas à solliciter votre assurance qui pourra vous accompagner dans la constitution de votre dossier. Les blessures dont seraient victimes vos **passagers** sont quant à elles **couvertes par votre garantie responsabilité civile automobile**. **A NOTER** : Si l'accident était un cas de force majeure et ne pouvait être évité, votre assureur ne vous appliquera pas de malus.



PLANTATION D'ARBRES DANS LA FORET DE WESTHALTEN



Mardi 9 novembre 2021, une haie haute a été plantée par les techniciens de la **Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin** en forêt du Hohberg dont la **vocation est d'être une culture à gibier**.

Suite à un dossier déposé par l'adjudicataire de chasse Julien HURTH, deux îlots de haies ont été offerts et ont été installés dans la Vallée Noble sur les bans de Westhalten et Osenbach.

Chaque îlot compte 3 pommiers, 3 cerisiers, 3 sureaux et 3 pruniers, qui **fourniront du couvert et de la nourriture pour la petite et la grande faune**. Des tuteurs, des protections anti abrouissement ainsi que du paillage permettront de protéger les **12 plants** des conditions climatiques et des dents des chevreuils.



LE COIN DES GOURMAND(E)S !

LA GALETTE DES ROIS - Frangipane à l'orange

Ingrédients :

2 rouleaux de pâte feuilletée

Pour la crème pâtissière :

125g de lait

1/2 gousse de vanille

60g de jaune d'œuf (ça représente à peu près 4 jaunes)

50g de sucre

20g de féculé de maïzena

Pour la crème frangipane à l'orange :

120g de beurre demi-sel

90g de sucre glace (tamisé)

120g de poudre d'amandes

2 œufs entiers- 1 jaune d'œuf dilué avec un peu d'eau pour la finition

14g de maïzena

le zeste de 2 oranges



Pour faire la crème pâtissière :

Commencez par couper en deux la gousse de vanille, retirez en les graines. Mettez le tout à infuser dans le lait que vous allez faire chauffer sans le faire bouillir. Pendant ce temps fouettez les jaunes avec le sucre et la maïzena puis versez un peu de lait bien chaud en filtrant sur vos œufs sucrés. Fouettez vivement, remettez le tout dans la casserole à chauffer. Remuez sans arrêt jusqu'à épaississement. Dès que la crème prend, retirez-la du feu sans cesser de remuer, elle est très épaisse, c'est normal, elle sera diluée avec la crème d'amandes. Versez la dans un plat à four pour bien l'étaler afin qu'elle refroidisse plus vite et couvrez la d'un film plastique "à contact », le film plastique touche la crème pour éviter qu'une peau ne se forme et réservez au frais.

Pour la crème d'amandes :

Faire ramollir le beurre au micro-onde puis le travailler au fouet avec le sucre glace tamisé, la poudre d'amandes, les œufs entiers et la maïzena. Ajoutez le zeste des deux oranges, bien mélanger et réservez au frais.

On passe au montage :

Déroulez la pâte que vous piquez à l'aide d'une fourchette ce qui permettra à la vapeur de bien sortir. À l'aide d'un pinceau trempé dans de l'eau, mouillez les bords des deux disques. Puis après avoir mélangé les deux appareils à crème, remplissez une poche à douille et garnissez votre fond de pâte en partant du centre. Laissez bien 2 doigts de largeur sur le bord. Placez la fève si vous voulez en mettre une ou deux. Refermez avec le second disque de pâte en appuyant avec vos doigts sur la bordure. Puis "chiquetez" tout le tour avec le dos d'un couteau de l'extérieur vers l'intérieur. Badigeonnez votre galette à l'aide d'un pinceau avec le jaune d'œuf dilué (conservez le reste d'œuf pour la suite). Dessinez avec le dos de la lame du couteau la décoration que vous souhaitez.

Réservez au frigo une heure. Préchauffez le four à 180°. Ressortez la galette du frigo, la pâte a bien figé, badigeonnez du jaune d'œuf dilué. Puis enfournez la galette pour 45mn.

BONNE DÉGUSTATION !

A la découverte d'un nouveau vigneron ou viticulteur à chaque nouvelle édition du Waschhålda Post

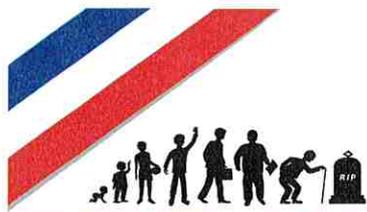


"LES FOUS" DOMAINE LÉON BOESCH GEWURZTRAMINER 2019

Les Fous, un adjectif pour honorer nos aïeux ! En effet notre arrière-arrière-grand-père et ses frères ont replanté des plans de gewurztraminer en 1920. A une époque où l'on croyait encore aux hybrides, mettre un cépage aussi irrégulier tenait de la folie. Pourtant quelques années après leurs vins s'arrachaient... Un Gewurtz sec qui saura vous réconcilier avec ce cépage.

Un nez magique et complexe, de fruits comme la poire et l'ananas ainsi que de pâtisserie, de poivre de Sichuan, de rose. Avec de l'ampleur et de la puissance mais structuré par sa fraîcheur et son croquant, la bouche nous emporte loin des clichés de ce cépage.

L'accord avec ce vin est multiple. Il accompagne aussi bien un bœuf aux épices qu'un poulet à la coriandre ou même une papillote d'églefin au poivre rose et légumes croquants.



LES NAISSANCES

Le 30/03/2020 : Arthur de M. SPECKER David et Mme KLEIN Elodie
Le 31/03/2020 : Valentine de M. SPECKER Matthieu et Mme WITZEMANN Caroline
Le 04/04/2020 : Gauthier de M. SCHMITT David et Mme ABIDON Céline
Le 13/07/2020 : Alba de M. VONAU Lionel et Mme LENDARO Jennifer
Le 20/07/2020 : Antoine de M. ETIENNE Jean-Philippe et Mme SCHATZ Mélanie
Le 18/09/2020 : Constant de M. HAYER Emmanuel et Mme LAVIEILLE Cécilia
Le 22/10/2020 : Ezio de M. LENGYEL Jonathan et Mme FISCHER Emilie



LES MARIAGES

Le 03/10/2020 : M. WALDVOGEL Nicolas et Mme VILBOIS-SCHRAPF Tiffany
Le 19/09/2020 : M. SCHOENDORF Romain et Mme LICHTLE Marion



LES NOCES D'OR

Le 9 janvier 2020 : M. TRABER Bernard et Mme DALLER Jeannine
Le 12 juillet 2020 : M. CRUPEL Bernard et Mme WALTER Charlotte
Le 20 novembre 2020 : M. FRICK Lucien et Mme FRICK Yvonne

LES NOCES DE DIAMANT

Le 10 novembre 2020 : M. MUNCH Jean-Paul et Mme DIRINGER Charline

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

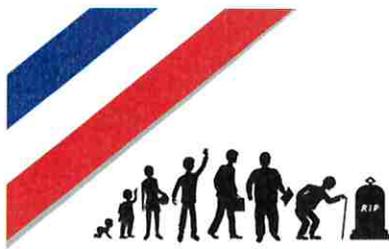
Le 01/01/2020 : 90 ans de Mme MOLTES Cécile
Le 10/02/2020 : 85 ans de Mme FEGA Jacqueline
Le 14/04/2020 : 80 ans de Mme GAERING Emilia
Le 01/05/2020 : 80 ans de Mme DEBENATH Denise
Le 07/05/2020 : 85 ans de Mme DALLER Irène
Le 08/06/2020 : 80 ans de Mme MULLER Marie-Jeannine
Le 08/06/2020 : 80 ans de M. BOUDOU Pierre
Le 15/07/2020 : 80 ans de Mme DALLER Armelle
Le 18/07/2020 : 80 ans de Mme MEYER Huguette
Le 26/07/2020 : 85 ans de Mme ZERWETTE Monique
Le 09/08/2020 : 90 ans de M. OBRECHT Gérard
Le 28/10/2020 : 85 ans de Mme WEBER Simone
Le 27/11/2020 : 85 ans de Mme TRABER Jeanne
Le 22/12/2020 : 95 ans de Mme KASTLER Fernande



LES DECES

Le 05/02/2020 : M. SCHLEGEL Jean-Paul à Westhalten
Le 15/02/2020 : Mme HOUGLET née LERCH Delphine à Westhalten
Le 16/03/2020 : Mme GROFF née WEBER Lucienne à Colmar
Le 08/05/2020 : Mme SIMON née STRICH Alice à Soultzmatt
Le 24/08/2020 : Mme ISNER née ERHART Marie-Thérèse à Soultzmatt
Le 17/11/2020 : M. BURGER François à Westhalten
Le 07/12/2020 : Mme ERHARDT née HORNLY Marie Rose à Colmar
Le 16/12/2020 : Mme BURGENTH née HETSCH Alice à Soultzmatt
Le 27/12/2020 : M. PIMISKERN Bruno à Colmar





État Civil

Année 2021

LES NAISSANCES

Le 18/02/2021 : Hugo de M. WACHNICKI Victor et Mme PINTO Laetitia
Le 21/03/2021 : Caroline de M. VOGEL Philippe et Mme SIMON Anne
Le 03/07/2021 : Mathys de M. BLACHOSWKI Cezary et Mme GETSCH Laura
Le 03/08/2021 : Aaron de M. FUCHS Léon et Mme RINOLDO Malory
Le 19/08/2021 : Anaëlle de M. MEYER François et Mme HELMLE Rachel
Le 22/09/2021 : Suzie de M.AMBIEHL Yannick et Mme VON BANCK Manon
Le 14/10/2021 : Edgar de M. BENOIT Sébastien et Mme COUSIN Marie
Le 19/10/2021 : Eloïse de M. SPECKER Matthieu et Mme WITZEMANN Caroline



LES MARIAGES

Le 12/06/2021 : M. OBRECHT Florian et Mme ZILAI Dora
Le 07/08/2021 : M. KUHN Ludovic et Mme BOHN Audrey
Le 28/12/2021 : M. MARCILLY James et Mme BERTHOLD Danielle

LES NOCES D'OR

Le 12/02/2021 : M. WALTER Paul et Mme KRUST Lucie
Le 24/09/2021 : M. BURSIN Michel et Mme WISSELMANN Marie-Odile
Le 24/09/2021 : M. BRAZZO Gino et Mme BRUN Marie-Louise
Le 28/12/2021 : M. MURE Jean-Marie et Mme REBERT Marie-Louise

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Le 27/02/2021 : 85 ans de M. MUNCH Jean-Paul
Le 01/03/2021 : 90 ans de Mme STOLLMEYER Léontine
Le 09/03/2021 : 85 ans de M. SCHATZ Marcel
Le 17/03/2021 : 85 ans de Mme KIENE Alice
Le 27/03/2021 : 85 ans de Mme KLEIN Marie-Louise
Le 19/04/2021 : 80 ans de Mme MURE Marie-Louise
Le 26/04/2021 : 90 ans de M. MEISTERMANN Pierre
Le 01/05/2021 : 100 ans de Mme SCHIPFER Marie-Thérèse
Le 17/07/2021 : 85 ans de Mme BANNWARTH Madeleine
Le 14/08/2021 : 90 ans de M. WUCHER Emile
Le 27/08/2021 : 80 ans de M. WEBER Frédéric
Le 05/11/2021 : 85 ans de M. FRANCK Henri
Le 24/11/2021 : 95 ans de Mme SCHILLING Marie-Louise
Le 17/12/2021 : 80 ans de Mme RICHERT Juliane



LES DECES

Le 31/01/2021 : M. LEHMULLER Fernand à Westhalten
Le 03/02/2021 : M. DEBENATH Marcel à Westhalten
Le 17/04/2021 : M. SCHATT Frédéric à Colmar
Le 24/06/2021 : M. TRIPONEL Frédéric à Westhalten
Le 11/07/2021 : Mme FEAGA née SCHLEGEL Jacqueline
Le 11/08/2021 : Mme KUPPEL née HALLER Marie-Jeanne
Le 12/11/2021 : M. HETSCH Albert à Soultzmatt